

TAXE DE SÉJOUR

TOURIST TAX

La taxe de séjour est instaurée sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse depuis le 1er janvier 2023. C'est une contribution perçue par votre hébergeur pour le compte de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse. Vous participez ainsi à l'amélioration de l'accueil et des services mis à disposition des personnes de passage sur le territoire et contribuez au développement touristique de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse. Nous vous en remercions.

The tourist tax has been introduced on the territory of the Saône Doubs Bresse Community of Communes since 1st January 2023. This is a contribution collected by your host on behalf of the Community of Communes Saône Doubs Bresse. You participate in the improvement of the reception and services made available to people passing through the territory and contribute to the tourism development of the Saône Doubs Bresse Community of Communes. Thank you for that.

TARIFS DE LA TAXE DE SÉJOUR * / TOURIST TAX PRICE *

Par personne et par nuit / Per person and per night

• Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme

Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism

Classement touristique Tourist ranking	Tarif Price
★★★★★	1,30 €
★★★★	0,80 €
★★★	0,70 €
★★	0,60 €
★	0,50 €

Non classé / Unranked (capped at).....3% (plafonné à 2€)

• Villages de vacances / Vacation Villages

Classement touristique Tourist ranking	Tarif Price
★★★★★	0,60 €
★★★★	0,60 €
★★★	0,50 €
★★	0,50 €
★	0,50 €

Non classé / Unranked (capped at).....3% (plafonné à 2€)

• Campings / Campsites

Classement touristique Tourist ranking	Tarif Price
★★★★★	0,30 €
★★★★	0,30 €
★★★	0,30 €
★★	0,20 €
★	0,20 €

Non classé / Unranked (capped at).....3% (plafonné à 2€)

• Palace / Luxury hotel

Tarif unique / Fixed Price..... 2 €

• Chambres d'hôtes et hébergements collectifs

Bed & Breakfast and collective accommodations

Tarif unique / Fixed Price..... 0,50 €

• Aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures / Camper van's areas and tourist carparks for a duration of 24 hours

Tarif unique / Fixed Price..... 0,30 €

• Port de plaisance / Marina

Tarif unique / Fixed Price..... 0,20 €

Sont exemptés de la taxe de séjour :

- Les personnes mineures
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Are exempt from tourist tax :

- Minors / People under 18
- Seasonal contractors employed on the territory
- People benefiting from an emergency housing or a temporary rehousing